



Monitoring dans le cadre d'une décision ministérielle portant sur la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Monitoring

Références

Auteur du Monitoring

Nom :

N°, rue :

Code postal / Localité:

E-mail:

Référence(s) ministérielle(s) du projet lié au Monitoring:

Votre référence :

Situation géographique du Monitoring

Commune(s) :

Section(s) :

N° parcelle(s)

cadastrale(s) :

Lieu(x)-dit(s) :

Situation géographique du projet lié au Monitoring

Commune(s) :

Section(s) :

N° parcelle(s)

cadastrale(s) :

Lieu(x)-dit(s) :

Description du Monitoring

Mesures compensatoires 'in situ' (Art. 17):

Mesures CEF (Art.27):

Mesures compensatoires (Art. 63(3)) / Art. 28:

Espèces concernées:

Types de Monitoring (selon le CEF-Leitfaden)

Contrôle de réalisation ("Herstellungskontrolle") :

Suivi des habitats ("Habitatbezogenes Monitoring") :

Suivi des espèces ("Artbezogenes Monitoring") :

Suivi des populations ("Populationsbezogenes Monitoring") :

Année du Monitoring:

1 2 3 4 5 10 15 20 25

Cadre du Monitoring : PAP NQ

PAP QE

Projet en zone verte

Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante : de@anf.etat.lu ou en utilisant l'assistant sur [MyGuichet.lu](https://myguichet.lu)

Exceptionnellement, le dossier peut être envoyé (en papier + 1 version numérique) à l'adresse suivante :

Administration de la nature et des forêts

Service autorisations

3, rue Neihaischen

L-2633 Senningerberg



Déclaration de protection des données

Vos droits concernant vos données personnelles

Le règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données prévoit la collecte, le traitement et la sauvegarde de vos données personnelles et ce même sans votre consentement sous condition qu'il y soit procédé dans l'exercice d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

La collecte de vos données personnelles est indispensable au traitement de votre demande. Elle se limite aux données strictement nécessaires pour ledit traitement. Elle permet l'identification de votre personne et du terrain concerné ainsi que de prendre contact avec vous en cas de besoin.

Les employés et fonctionnaires du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, ainsi que de l'administration de la nature et des forêts, de l'administration de la gestion de l'eau, de l'administration de l'environnement et de l'administration communale concernée ont accès à vos données. Vos données seront conservées tant qu'au moins un des critères suivants est rempli:

- Tant que vous êtes lié au projet en quelques fonction, forme ou qualité que ce soit et même si vous changez cette fonction, forme ou qualité (p.ex. : propriétaire, locataire, exploitant, responsable, bénéficiaire, etc personne physique ou morale)
- Tant que perdure le projet et ses conséquences (p.ex. : tant qu'existe la construction érigée).
- Tant que la Convention dite d'Aarhus l'exige
- Tant qu'une obligation légale le rend nécessaire

En cas de désaccord vous êtes à tout moment en droit d'introduire une demande d'anonymisation des documents suite à laquelle l'opportunité de cette anonymisation sera évaluée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Les données ainsi récoltées tombent sous le champ d'application de la loi du 25 novembre 2005 concernant l'accès au public à l'information en matière d'environnement et doivent, le cas échéant, être communiquées à des tiers. Sans la mise à disposition de ces informations auprès du service compétent, la demande ne pourra être traitée.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle.

Conformément aux règles légales de protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations. Vous pouvez vous adresser par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité, au Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, 4 Place de l'Europe, L-2918 Luxembourg. Vos données pourront être utilisées ultérieurement pour le traitement d'autres demandent émanant de votre part auprès du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Lieu, date et signature

_____, le _____ Signature : _____